

Rechercher.	<input type="checkbox"/> Niveau amateur : l'élève a eu besoin d'assistance dans sa recherche et les informations sont partielles.
	<input type="checkbox"/> Niveau professionnel : l'élève a été autonome dans sa recherche et a su sélectionner les bonnes informations.
	<input type="checkbox"/> Niveau expert : l'élève a effectué une recherche pertinente, tout en exerçant un esprit critique sur les sites sélectionnés.

Séance 1.
Fiche documentaire n° 1a.

révolutions XVe-XVIIIe siècle.

Séquence – **L'Amérique et l'Europe en révolution, fin XVIIIe siècle.**

Histoire – Circulations, colonisations et

Nom :

Nom :

Séance 2 – Quels événements déclenchent les révolutions ?

Document 1 :

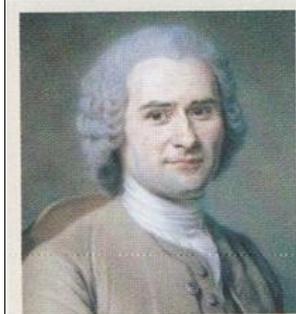
« Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison [...]. Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux ; et cette autorité est bornée par les lois de la nature et de l'État. [...] Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation. »

Article « Autorité politique » dans l'*Encyclopédie*, 1751.



Denis Diderot
(1713-1784)

dirige avec d'Alembert l'*Encyclopédie*. Il conseille Catherine II de Russie.



Jean-Jacques Rousseau
(1712-1778)

est un philosophe proche des Encyclopédistes.

« Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, la liberté et l'égalité. [...] La volonté générale peut seule diriger les forces de l'État. Le peuple soumis aux lois doit en être l'auteur. La puissance législative appartient au peuple et ne peut appartenir qu'à lui. »

Du contrat social, 1762.

Document 2 :

a. Boston Tea Party
Gravure, XVIII^e siècle, Library of Congress.
Le 16 décembre 1773, en réaction à une nouvelle taxation sur le thé, un groupe de colons déguisés en Indiens abordent un navire anglais et jettent à la mer sa cargaison de 342 caisses de thé.



b. Récit de John Adams
La nuit dernière, trois cargaisons de thé de Chine furent jetées à la mer. Ce matin, un navire de guerre fait voile. C'est la manifestation la plus magnifique de toutes. Dans ce dernier effort des Patriotes¹, il y a une dignité, une majesté, une sublimité que j'admire grandement. [...]. La destruction du thé est hardie, courageuse, intrépide, déterminée, à tel point que je ne puis pas ne pas

la considérer comme une page épique² de notre histoire. [...] Il fallait trancher l'alternative : le détruire ou le débarquer. Le laisser débarquer, c'était se soumettre au principe de l'imposition par le Parlement, contre lequel le continent lutte depuis dix ans.

John Adams (deuxième président des États-Unis, de 1797 à 1801), Lettre du 17 décembre 1773.

1. Les colons américains révoltés.
2. Mémorable.

Document 3 :

Le 4 juillet 1776, les représentants des Treize colonies se soulèvent contre l'Angleterre et font sécession pour former les États-Unis d'Amérique. Le texte de la déclaration d'Indépendance est empreint des écrits et des idées des philosophes des Lumières.

Nous tenons pour évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par leur Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis par les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement. [...]

L'histoire du roi actuel de la Grande-Bretagne est l'histoire d'une série d'injustices et d'usurpations répétées qui, toutes, avaient pour but direct l'établissement d'une tyrannie¹ absolue [...].

Il s'est coalisé avec d'autres pour détruire notre commerce avec toutes les parties du monde ; nous imposer des taxes sans notre consentement ; [...]

En conséquence, Nous, les représentants des États-Unis d'Amérique assemblés en Congrès² général, [...] publions et déclarons solennellement, au nom et par l'autorité du bon peuple de ces colonies, que ces colonies unies sont et ont droit d'être des États libres et indépendants ; qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la Couronne de la Grande-Bretagne ; que tout lien politique entre elles et l'État de la Grande-Bretagne est et doit être entièrement dissous [...].

*Déclaration unanime des Treize États-Unis d'Amérique (4 juillet 1776 à Boston),
Thomas Jefferson, John Adams et Benjamin Franklin.*

1. Tyrannie : gouvernement autoritaire.

2. Congrès : réunion de personnes qui débattent de questions communes.

1. Quelles idées, quelles valeurs inspirent les insurgés ?
2. Quel événement marque le début de la révolution ?
Quelle en est la cause ?
3. En quoi la déclaration d'indépendance est-elle en adéquation avec les idées, les valeurs des insurgés ?
(surlignez d'une même couleur chaque idée que vous retrouvez dans les documents)

Exploiter un document.	<input type="checkbox"/> Niveau amateur : les informations essentielles des documents sont relevées.
	<input type="checkbox"/> Niveau professionnel : les informations essentielles des documents sont reformulées.
	<input type="checkbox"/> Niveau expert : les informations essentielles des documents sont éclairées par des connaissances et de la réflexion.

Travailler en équipe.	<input type="checkbox"/> Niveau amateur : tous les membres de l'équipe ne s'impliquent pas entièrement.
	<input type="checkbox"/> Niveau professionnel : tous les membres de l'équipe s'impliquent et collaborent.
	<input type="checkbox"/> Niveau expert : tous les membres de l'équipe coopèrent, chacun apportant une analyse et une réflexion pertinentes.

Séance 1.
Fiche documentaire n° 1b.

Histoire – Circulations, colonisations et

révolutions XVe-XVIIIe siècle.

Séquence – **L'Amérique et l'Europe en révolution, fin XVIIIe siècle.**

Nom :

Nom :

Séance 2 – Quels événements déclenchent les révolutions ?

Document 1 :

<p>« La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui [a] établi ce gouvernement sage où le Prince, tout-puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire le mal [...] et où le peuple partage le gouvernement sans confusion. [Les Assemblées] sont les arbitres de la Nation. »</p> <p><i>Lettres philosophiques, 1734.</i></p>		<p>Voltaire (1694-1778) est le plus célèbre des philosophes des Lumières. Il se démarque par son combat pour les droits humains et pour la tolérance.</p>
--	---	--

	<p>Montesquieu (1689-1755) est un ancien magistrat. Il est partisan d'une monarchie « modérée ».</p>	<p>« Il y a, dans chaque État, trois sortes de pouvoirs. [...] Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. [...] Tout serait perdu, si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçaient ces trois pouvoirs. Celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques et celui de juger les crimes. »</p> <p><i>De l'esprit des lois, Livre XI, chapitre 6, 1748.</i></p>
---	---	--

Document 2 :

Cahier de doléances de la noblesse



La noblesse assure le Roi de son respect et de son obéissance.
Les députés de la noblesse demandent :
art. 6 La liberté générale et individuelle des citoyens.
art. 7 La liberté de la presse.
art. 8 L'abolition absolue des **lettres de cachet**.
art. 10 Que l'on assure la périodicité des États généraux.
art. 26 [...] Tous ses autres droits, **privilèges** et prérogatives seront conservés.

Cahier de doléances de la noblesse réunie les 16 à 19 mars 1789 à Angoulême.

Cahier de doléances du tiers état



Les députés demandent :
art. 2 Le retour périodique des États généraux tous les cinq ans au plus tard.
art. 3 Les trois ordres contribueront également et à perpétuité à tous les impôts [...].
art. 12 La liberté individuelle des citoyens et l'abolition des lettres de cachet.
art. 13 La liberté de la presse.
art. 17 Aux États généraux, les délibérations se feront en commun et les voix seront comptées par tête et non par ordre.

Cahier de doléances du tiers état d'Angoulême réunis le 21 mars 1789 au convent des Cordeliers.

Cahier de doléances du clergé



Désirant donner des preuves de cet attachement qui caractérise les fidèles sujets de sa Majesté [le roi], l'ordre du clergé a arrêté d'une voix unanime :
art. 1 Qu'aucun impôt ne pourra être consenti que par les États généraux [et non plus le roi].
art. 5 La liberté des citoyens sera assurée par une loi.
art. 7 L'ordre du clergé ne s'oppose pas à la liberté de la presse.
art. 8 Le clergé renonce à ses privilèges pécuniaires. Les impôts seront également répartis entre les citoyens en fonction de leurs propriétés, fonds de commerce et industrie.

Cahier de doléances du clergé réunis le 25 mars 1789 dans l'église cathédrale d'Angoulême.

• **Lettre de cachet** : lettre par laquelle le roi peut faire emprisonner une personne sans jugement.

• **Privilège** : avantage qui est accordé à certaines personnes ou territoires.

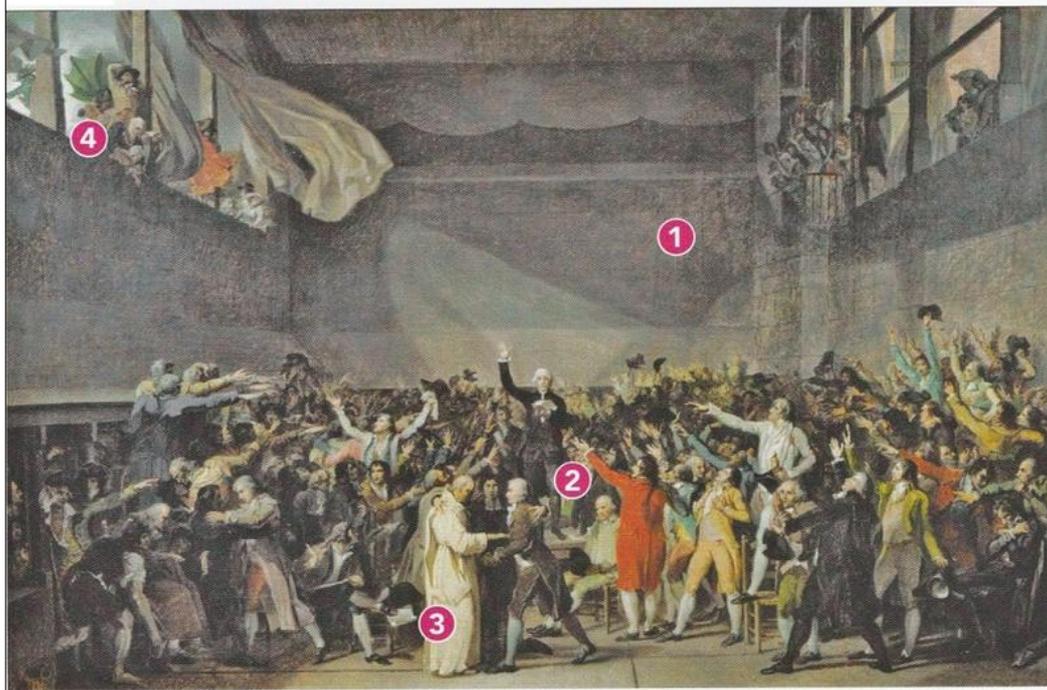
Document 3 :



Benjamin Franklin (1706-1790) reçu à la cour de Versailles le 20 mars 1778, alors que le roi Louis XVI a ratifié le traité d'alliance entre la France et les États-Unis.

Document 4 :

Le Serment du Jeu de Paume (20 juin 1789) : vers une Assemblée nationale



- 1 La salle du jeu de Paume à Versailles
- 2 Bailly et d'autres députés du tiers état, prêtent serment de « ne jamais se séparer jusqu'à ce qu'une Constitution soit établie »
- 3 Des députés du clergé
- 4 Le peuple enthousiaste qui assiste à la scène

Document 5 :

La fuite de la famille royale (1791)

Jean Duplessi-Berteaux, *Retour de Varennes*, 25 juin 1791, Gravure, Archives nationales.

En 1791, le roi Louis XVI et sa famille quittent Paris. Soupçonnés de trahison, ils sont arrêtés à Varennes.



Document 6 :

La bataille de Valmy

Horace Vernet,
La Bataille de Valmy, huile sur toile,
174 x 287 cm, 1826,
The National Gallery, Londres.

Le 20 septembre 1792, à Valmy, à l'est de Paris, les troupes françaises composées pour la plupart de Sans-Culottes* volontaires repoussent l'invasion de l'armée autrichienne en guerre contre la France. Le lendemain, les députés de la Convention abolissent la monarchie et proclament la République.



Discours devant la Convention

La volonté des Français est prononcée. La liberté et l'égalité sont leurs biens suprêmes ; ils sacrifieront tout pour les conserver. Ils ont en horreur les crimes des nobles, l'hypocrisie des prêtres, la tyrannie des rois. Des rois ! Ils n'en veulent plus. Ils savent que hors de la République, il n'est point de liberté. [...] La loi actuelle est bien la loi du peuple : il doit au moins provisoirement reconnaître son propre ouvrage. Dans les décrets qui émaneront de la Convention nationale, nulle crainte ne

peut plus éloigner son obéissance à la loi. Le pouvoir exécutif doit donc être revêtu d'une grande force. Les ministres ne peuvent plus être suspects. Leur cause est commune avec celle de leurs concitoyens.

Quiconque refusera son obéissance à la loi, sera un homme perfide ou égaré. Dans les deux cas, sa résistance peut perdre l'État. Il faudra donc le réprimer et le punir. Vous allez, messieurs, proclamer la République [...] annoncez le règne équitable, mais sévère de la loi.

Discours du ministre de l'Intérieur Roland devant la Convention nationale, 21 septembre 1792.

1. Quelles idées, quelles valeurs inspirent les insurgés ?
2. Quel événement marque le début de la révolution ?
Quelle en est la cause ?
3. Quel événement marque la naissance de la première république française ?
Quelle en est la cause ?
4. En quoi les événements qui marquent le début de la révolution sont-ils en adéquation avec les idées, les valeurs des insurgés ?
(surlignez d'une même couleur chaque idée que vous retrouvez dans les documents)

Exploiter un document.	<input type="checkbox"/> Niveau amateur : les informations essentielles des documents sont relevées.
	<input type="checkbox"/> Niveau professionnel : les informations essentielles des documents sont reformulées.
	<input type="checkbox"/> Niveau expert : les informations essentielles des documents sont éclairées par des connaissances et de la réflexion.

Travailler en équipe.	<input type="checkbox"/> Niveau amateur : tous les membres de l'équipe ne s'impliquent pas entièrement.
	<input type="checkbox"/> Niveau professionnel : tous les membres de l'équipe s'impliquent et collaborent.
	<input type="checkbox"/> Niveau expert : tous les membres de l'équipe coopèrent, chacun apportant une analyse et une réflexion pertinentes.

Séance 1.

Fiche documentaire n° 1c.

Histoire – Circulations, colonisations et

révolutions XVe-XVIIIe siècle.

Séquence – L'Amérique et l'Europe en révolution, fin XVIIIe siècle.

Nom :

Nom :

Séance 2 – Quels événements déclenchent les révolutions ?

Document 1 :

Texte 2 : Chevalier de Jaucourt, « Traite des nègres », dans *Encyclopédie*, 1766.

Traite des nègres (Commerce d'Afrique). C'est l'achat des nègres que font les Européens sur les côtes d'Afrique, pour employer ces malheureux dans leurs colonies en qualité d'esclaves. Cet achat de nègres, pour les réduire en esclavage, est un négoce qui viole la religion, la morale, les lois naturelles, et tous les droits de la nature humaine.

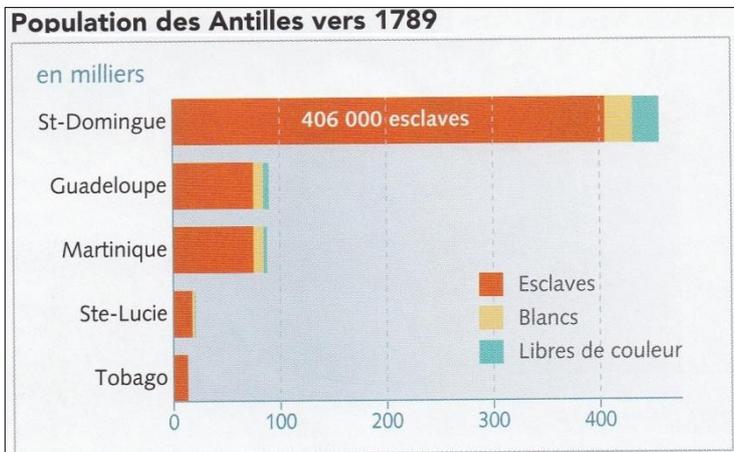
Les nègres, dit un Anglais moderne plein de lumières et d'humanité, ne sont point devenus esclaves par le droit de la guerre ; ils ne se dévouent pas non plus volontairement eux-mêmes à la servitude, et par conséquent leurs enfants ne naissent point esclaves. Personne n'ignore qu'on les achète de leurs princes, qui prétendent avoir droit de disposer de leur liberté, et que les négociants les font transporter de la même manière que leurs autres marchandises, soit dans leurs colonies, soit en Amérique où ils les exposent en vente.

Si un commerce de ce genre peut être justifié par un principe de morale, il n'y a point de crime, quelque atroce qu'il soit, qu'on ne puisse légitimer. Les rois, les princes, les magistrats ne sont point les propriétaires de leurs sujets, ils ne sont donc pas en droit de disposer de leur liberté, et de les vendre pour esclaves.

D'un autre côté, aucun homme n'a droit de les acheter ou de s'en rendre le maître ; les hommes et leur liberté ne sont point un objet de commerce ; ils ne peuvent être ni vendus, ni achetés, ni payés à aucun prix. Il faut conclure de là qu'un homme dont l'esclave prend la fuite, ne doit s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il avait acquis à prix d'argent une marchandise illicite, et dont l'acquisition lui était interdite par toutes les lois de l'humanité et de l'équité.

Il n'y a donc pas un seul de ces infortunés que l'on prétend n'être que des esclaves, qui n'ait droit d'être déclaré libre, puisqu'il n'a jamais perdu la liberté ; qu'il ne pouvait pas la perdre ; et que son prince, son père, et qui que ce soit dans le monde n'avait le pouvoir d'en disposer ; par conséquent la vente qui en a été faite est nulle en elle-même : ce nègre ne se dépouille, et ne peut pas même se dépouiller jamais de son droit naturel ; il le porte partout avec lui, et il peut exiger partout qu'on l'en laisse jouir. C'est donc une inhumanité manifeste de la part des juges de pays libres où il est transporté, de ne pas l'affranchir à l'instant en le déclarant libre, puisque c'est leur semblable, ayant une âme comme eux.

Document 2 :



Document 3 :



À gauche, le médaillon fait référence à la réception dans l'île de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. À droite, le médaillon montre la révolte dans l'île de Saint-Domingue dans la nuit du 22 au 23 août 1791.

Document 4 :

Sous vos coups de fouet barbares, nous vous accumulions les trésors dont vous jouissiez dans cette colonie. [...] Nous sommes noirs, il est vrai, mais dites-nous Messieurs qui êtes si judicieux, quelle est cette loi qui dit que l'homme noir doit être une propriété à l'homme blanc ? [...] Oui messieurs, nous sommes libres comme vous [...] Trop longtemps nous avons porté nos chaînes sans penser à les secouer, mais toute autorité qui n'est pas fondée sur la vertu et l'humanité et qui ne tend qu'à assujettir à l'esclavage celui qui est son semblable doit avoir une fin. Messieurs qui prétendez nous assujettir à l'esclavage, n'avez-vous pas juré de maintenir la Constitution française dont vous êtes membres ? Avez-vous oublié que vous avez formellement juré la Déclaration des Droits de l'Homme qui dit que les hommes naissent libres et égaux en droit et que les droits naturels sont la liberté,

la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ? [...] Messieurs, vous avez vu en peu de mots notre façon de penser. Elle est générale et c'est après avoir consulté tous ceux à qui nous sommes liés pour une même cause que nous vous présentons nos demandes, que voici. Premièrement, la liberté générale de tous les hommes détenus dans l'esclavage. Deuxièmement, amnistie générale pour le passé. [...] Voilà, Messieurs, la demande des hommes qui sont vos semblables et voilà leur dernière résolution. Ils sont résolus de vivre libres ou de mourir.

Lettre des chefs insurgés Jean-François, Biassou¹ et Bélair lors du soulèvement de la Plaine du Nord de juillet 1792, publiée dans *Le Créole patriote* du 9 février 1793 (extraits).

¹ Georges Biassou, ancien esclave, principal chef de la révolte des esclaves de Saint-Domingue. Il passa ensuite au service de l'Espagne.

1. Quelles idées, quelles valeurs, quel événement inspirent les insurgés ?
2. Quel événement marque le début de la révolution ?

Quelle en est la cause ?

3. En quoi les événements qui marquent le début de la révolution sont-ils en adéquation avec les idées, les valeurs des insurgés ?

(surlignez d'une même couleur chaque idée que vous retrouvez dans les documents)

Exploiter un document.	<input type="checkbox"/> Niveau amateur : les informations essentielles des documents sont relevées.
	<input type="checkbox"/> Niveau professionnel : les informations essentielles des documents sont reformulées.
	<input type="checkbox"/> Niveau expert : les informations essentielles des documents sont éclairées par des connaissances et de la réflexion.

Travailler en équipe.	<input type="checkbox"/> Niveau amateur : tous les membres de l'équipe ne s'impliquent pas entièrement.
	<input type="checkbox"/> Niveau professionnel : tous les membres de l'équipe s'impliquent et collaborent.
	<input type="checkbox"/> Niveau expert : tous les membres de l'équipe coopèrent, chacun apportant une analyse et une réflexion pertinentes.

Correction des fiches documentaires 1a à 1c.

	Révolution américaine. (fiche documentaire n°1a)	Révolution française. (fiche documentaire n°1b)	Révolution Saint-Domingue. (fiche documentaire n°1c)
1. Quelles idées, quelles valeurs inspirent les insurgés ?	Idées des Lumières : ☐ Liberté, ☐ Séparation des pouvoirs, ☐ Représentation du peuple.	Idées des Lumières : ☐ Liberté, égalité, ☐ Séparation des pouvoirs, ☐ Représentation du peuple. Révolution américaine.	Idées des Lumières : ☐ Liberté, ☐ Égalité. Révolution française. DDHC.
2. Quel événement marque le début de la révolution ? Quelle en est la cause ?	Boston Tea Party. Politique coloniale anglaise (taxes + système de l'Exclusif).	Serment du jeu de paume. États généraux de 1789.	Révolte d'août 1791. Non-application des Droits de l'Homme dans les colonies.
3. Quel événement marque la naissance de la première république française ? Quelle en est la cause ?		Bataille de Valmy de 1792. Fuite du roi. Guerres extérieures.	
3 ou 4. En quoi les événements qui marquent le début de la révolution sont-ils en adéquation avec les idées, les valeurs des insurgés ?	Documents 1 et 3.	Documents 1, 2, 4 et 6.	Documents 1 et 4.